

<http://ecoleetsociete.se-unsa.org/Evaluations-nationales-CP-CE1-quelle-utilite>



école & société

Évaluations nationales CP/CE1, quelle utilité ?

- Éducation - L'école -

Publication date: vendredi 8 juin 2018

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Un nouveau dispositif d'évaluations nationales en français et mathématiques sera mis en oeuvre en septembre/octobre 2018. Il concernera les classes de CP et de CE1 dans le cadre du plan lecture/calcul.

Quand ? Comment ? Quels contenus ?

Les évaluations auront lieu **deux fois en CP** (fin septembre et courant février) et **une seule fois fin septembre en CE1**.

La passation se fera sur papier pour la quasi totalité des élèves et sur tablettes en mode expérimental.

Les évaluations porteront sur des items concernant les attendus suivants :

- Comprendre des textes sans autre aide que le langage entendu
- Manipuler des syllabes
- Discriminer des sons
- Reconnaître les lettres de l'alphabet et connaître les correspondances entre les 3 manières de les écrire
- Comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer
- Nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers
- Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul
- Calculer avec des nombres entiers (calcul en ligne, calcul mental)
- Domaine espace et géométrie
- Reconnaître et utiliser les notions d'alignement, d'angle droit, d'égalités de longueurs, de milieu, de symétrie

Pour quoi faire ?

Les buts affichés sont les suivants :

- **Fournir aux enseignants des outils afin d'enrichir leurs pratiques pédagogiques en évaluant mieux les acquis de leurs élèves (niveau de la classe)**
- **Doter les « pilotes de proximité » (recteurs, DASEN, IEN, chefs d'établissement) d'indicateurs leur permettant de mieux connaître les résultats des élèves et des établissements pour un pilotage pédagogique efficace (niveau local)**
- **Disposer d'indicateurs permettant de mesurer, au niveau national, les performances du système éducatif, incluant la mesure d'évolutions temporelles et les comparaisons internationales (niveau national)**

L'avis du SE-Unsa

En fait, au vu de la nature des retours de la DEPP* (profil des élèves et profil de la classe) une fois les évaluations traitées, le seul but qui pourrait être atteint est celui du pilotage de proximité. Les informations ne sont pas suffisamment précises pour un travail pédagogique fin, ceci d'autant plus que les enseignants devront rentrer directement les réponses des élèves sur un fichier informatique sans les corriger ni les coder. Tâche de saisie informatique contraignante qui n'a aucune vertu pédagogique. Une aide efficace nécessite un temps d'observation et un retour sur ce que les élèves ont fait afin que ces derniers puissent expliquer leur démarche même lorsque la réponse n'est pas la bonne. De plus, les enseignants de CP reçoivent déjà des informations donnant un éclairage sur les compétences acquises ou en cours d'acquisition de la part de leurs collègues de GS.

La DEPP est en train de tester les différents exercices dans certaines classes de grande section. Les enseignants doivent faire part de leurs observations. Le protocole semble prendre beaucoup de temps, et la DEPP doit sélectionner environ 35 items en mathématiques et 65 en français pour préparer les livrets qui seront transmis aux équipes à la rentrée.

Le problème principal de ces évaluations est qu'elles apporteront une photographie d'ensemble sur ce que réussissent les élèves de tout le territoire sans donner d'outils aux enseignants pour remédier aux difficultés rencontrées. Enfin, rien n'est dit sur le temps qu'il va falloir aux enseignants pour saisir les réponses et les exploiter correctement. Pour mener à bien leur mission, il faudrait que des heures d'animations pédagogiques soient dédiées à l'exploitation des résultats. Ce sera aux DASEN et aux IEN de proposer des démarches efficaces, il risque donc d'y

avoir de grandes disparités sur les directives locales.

Le SE-Unsa demande que la reproduction des livrets soit éclaircie au plus vite, que le temps de saisie des réponses soit reconnu et que des protocoles d'information aux parents soient prévus pour la rentrée 2018.

Enfin, les DSDEN doivent prévoir, en amont, un plan de formation continue pour accompagner les enseignants dans l'utilisation des résultats de ces évaluations au quotidien.

*Direction de l'Evaluation, de la Perspective et de la Performance